

# CONCLUSION

Plusieurs Insectes hématophages sont vecteurs de maladies graves. Ces espèces vecteur l'agent infectieux lorsqu'elles se nourrissent du sang d'un hôte infecté (humain ou animal) et infectent de nouvelles victimes lors d'un repas subséquent.

La majeure partie de ces insectes appartient à l'ordre des diptères (Anonyme 04).

Le Pou de l'homme est un vecteur important de la fièvre détraquée, de la fièvre récurrente et du typhus, les puces transmettent le bacille de la peste noire des rongeurs aux humains et diverses espèces de moustiques transmettent la malaria et l'encéphalite virale. L'insecte est l'hôte essentiel de certains stades de développement des agents infectieux de ces maladies, mais dans le cas de certaines autres maladies, il agit simplement comme véhicule mécanique de l'agent infectieux. La Mouche domestique, qui est largement répartie presque partout au monde, se reproduit sur des déchets organiques et est ainsi souvent la source de la contamination de la nourriture par des agents infectieux.

En Algérie, les leishmanioses représentent un véritable problème de santé publique, la déclaration obligatoire de ces affections permet de recenser plusieurs milliers de cas chaque année, cette maladie tend depuis vingtaine d'années à se propager à partir des anciens foyers "Biskra" vers de nouveaux foyers M'sila et "Abdala".

La lutte contre les maladies à transmission vectorielle en Algérie, disposait d'une priorité de premier plan puisque le service central chargé de la lutte contre le paludisme était centralisé sous la tutelle directe du gouvernement général et doté d'un budget de plusieurs milliards de centimes. La quasi-totalité de la logistique était focalisée sur une méthode unique, la pulvérisation par le DDT des habitations infestées par l'anophèle, le moustique vecteur de la maladie, méthode de l'éradication préconisée par l'OMS qui appuyait et supervisait étroitement l'avancement de ce programme. Et pour parer aux risques de propagation de phlébotome, un plan d'action préventif a été élaboré par la DSP, préconisant le lancement de la campagne de lutte, avec la mise à disposition de tous les moyens humains et matériels nécessaires, y compris les produits phytosanitaires, comme la permetrine en poudre, qu'il faut mélanger à l'eau, pour traiter les fermes et les cheptels ciblés.

Une bonne connaissance de la biologie et de l'écologie de ces insectes devrait permettre de limiter les impacts de ces agresseurs avec quelques mesures efficaces. Par exemple en éliminant les sources de nourriture ou les lieux de reproduction, en évitant de laisser traîner des aliments ou des ordures, en limitant l'humidité à l'intérieur et autour des maisons..... Etc.